



Observatoire de la Dépense Publique

Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo

**LE SECTEUR AGRICOLE PRINCIPALE SOURCE DE
CROISSANCE INCLUSIVE ET DE SECURITE ALIMENTAIRE :
LES PROPOSITIONS DE L'ODEP**

MAI 2023

TABLE DES MATIÈRES

A. BREF DIAGNOSTIC.....	3
1°) L'EXTRAVERSION DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE.....	3
2°) SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE	3
3°) LA PLACE DU SECTEUR AGRICOLE.....	3
B. LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE	5
B.1. APPUYER LES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES PAYSANS	5
B.2. LA MISE EN AVANT D'UNE AUTRE LOGIQUE TECHNOLOGIQUE.....	5
B.3. LA RECONQUÊTE DES MARCHÉS URBAINS	6
B.4. LA RÉVISION DE LA STRUCTURE DES PRIX ET DÉLIMITATION D'UN CADRE RÉGIONAL D'ÉCHANGE.....	6
B.5. LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE ET LA RÉGULATION DES STOCKS ALIMENTAIRES.....	6
B.6. INTÉGRATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION	7
C. ORGANISATION DES ACTIONS D'APPUI AU MILIEU RURAL ET AU SECTEUR AGRICOLE	7
C.1. LA PRODUCTION AGRICOLE.....	8
C.2. LA PROMOTION RURALE	11
D. FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE.....	11

A. BREF DIAGNOSTIC

1°) L'EXTRAVERSION DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE

Notre économie continue depuis 60 ans à reposer sur le secteur exportateur (mines et agriculture de rente) et est dépendante de l'extérieur par la contribution de ce secteur au PIB, les revenus d'exportation, l'importance du capital étranger investi et la technologie étrangère utilisée. Les produits miniers sont restés irrémédiablement pour la RDC :

- La base de son économie ;
- La source principale de ses recettes en devises ;
- La source de financement et d'approvisionnement du pays en matière première, bien de premières nécessités et d'équipements.
- La garantie de son endettement extérieur et du service de la dette.
- La source la plus importante de ses recettes publiques

Dans une telle situation notre économie est très vulnérable. La détérioration des termes de l'échange et la chute des cours des produits primaires exportés par notre pays peut bloquer toute l'économie.

2°) SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE

La situation de sécurité alimentaire en RDC indique que 80 % de population vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit avec une consommation de moins de 2300 Kcal et 76 g de protéines, ou 1.25 \$ par personne et par jour. Le déficit alimentaire le plus important concerne : le riz, le maïs, le sucre et la viande.

En milieu rural, le revenu annuel par habitant est très bas. Le système traditionnel est peu productif et l'augmentation de la production est obtenue par la consommation d'espaces supplémentaires.

Les rendements moyens des principales cultures vivrières obtenus dans ce système sont très bas : 0,5 à 0,8 T/ha pour les céréales et les légumineuses, 3,7 T/ha pour la banane, 7 T/ha pour le manioc, 1,4 T/ha pour l'huile de palme.

Ces faibles productivités sont le résultat des pratiques culturales inadaptées, de l'absence d'intégration entre l'agriculture et l'élevage ainsi que du manque de relation fonctionnelles entre la recherche et les producteurs.

3°) LA PLACE DU SECTEUR AGRICOLE

Ce secteur s'est maintenu dans un rôle d'accompagnement d'autres secteurs, c'est ce qui l'a plongé dans une crise chronique qui s'est traduite par l'insuffisance de la production alimentaire, l'insuffisance de l'approvisionnement industriel d'origine agricole et la chute de la production agricole exportée.

Les principales contraintes et problèmes non résolus durant les années de direction de l'Etat néo-colonial sont les suivants :

Sur le plan économique, il faut noter :

- La détérioration des termes de l'échange des produits agricoles exportés ;
- La réduction du pouvoir d'achat des populations conduisant à un rétrécissement de la demande solvable ;
- La localisation inadéquate de la production par rapport aux centres de consommation entraînant des besoins de transports aériens, des prix rendus consommateurs élevés par la multiplication des ruptures de charges et des intermédiaires ;
- La dépréciation des infrastructures et l'insuffisance des moyens de transport, et surtout, la dispersion de la production ;
- La baisse de la production de l'agro-industrie consommatrice des produits agricoles.

Sur le plan institutionnel, il faut noter :

- La croissance des fonctions bureaucratiques au détriment de l'appui technique, la multiplication des mécanismes fiscaux, l'absence de politiques cohérentes d'encadrement, de formation et de recherche, les expériences successives d'étatisation et de libéralisation qui ont désorganisé la production et la commercialisation, l'absence de données statistiques, la mauvaise utilisation des ressources et le manque de concordance entre la période de déblocage des fonds et le calendrier agricole etc.
- Au niveau des institutions financières, la lourdeur administrative, les longs délais de mise en place des prêts, les taux d'intérêts non adaptés à la faible rentabilité des équipements, les conditions sévères d'accès au crédit, le manque d'organismes spécialisés pour l'agriculture paysanne ;
- Au niveau des aides extérieures, le manque de coordination et la mauvaise définition des priorités.

Sur le plan technique, il faut noter :

- En milieu rural, l'insuffisance de coopératives, le niveau de formation insuffisant, la dimension réduite des exploitations, le manque d'outils et de moyens de préparation des sols, les difficultés de commercialisation et de stockage, l'absence d'intrants, une main d'œuvre essentiellement féminine, un faible rendement à l'hectare ;
- Au niveau des exploitations dites modernes et de l'agro-industrie, l'absence d'investissements, l'abandon des plantations, l'absence de cadres intermédiaires formés aux techniques modernes, l'inorganisation de la profession, la vétusté et le vieillissement des équipements, la mauvaise gestion
- Au niveau des intermédiaires, l'insuffisance des moyens de transports, des prix non stimulants pour les agriculteurs, les abus des acheteurs en position de monopole.

En conclusion, à qui la faute ? aux colonisateurs ? pourquoi le secteur agricole et rural qui occupe la grande majorité de la population est toujours dans un tel état ??

B. LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE

La politique de développement, basée sur les modèles d'économie primaire extravertie, l'import-substitution, la valorisation des ressources locales pour l'exportation, a surtout favorisé les villes et les couches privilégiées qui y habitent. Le développement endogène devra se tourner d'abord vers les campagnes et les populations pauvres qui y vivent. Nous allons devoir :

- réallouer une fraction très importante du surplus économique en direction du monde rural ;
- privilégier l'agriculture vivrière locale et, par conséquent, assurer une protection sélective des filières de production locales contre les importations et l'aide alimentaire permanente.

Il s'agit d'un choix politique volontariste qui comprend six volets :

B.1. APPUYER LES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES PAYSANS

- Veiller à ce que le monde paysan soit en bonne santé et jouisse d'un équilibre nutritionnel et d'un système efficace de prévention sanitaire.
- Il doit disposer d'un espace économique suffisant, défini par les conditions d'accès à la terre et par le rapport des prix des facteurs de production et des produits.
- Il doit pouvoir défendre et étendre d'une manière autonome cet espace économique en s'organisant sur une base paysanne (association villageoise, groupement de jeunes, coopérative) et peser dans le rapport des forces politiques.

Pour exploiter cet espace, les ruraux doivent utiliser soit leurs techniques traditionnelles ou intégrer des techniques culturelles nouvelles, des matériels biologiques et des outils agricoles adaptés à elle-même et à son milieu naturel.

Les autres modes de production (plantation d'Etat, grandes entreprises faisant des paysans de simples salariés), les dépossédant parfois de leurs terres, détruisent toute possibilité de dynamisation de ces sociétés rurales, celle d'un développement endogène.

B.2. LA MISE EN AVANT D'UNE AUTRE LOGIQUE TECHNOLOGIQUE

Les systèmes cultureux et fonciers doivent respecter les équilibres de reproduction :

- fertilité, contrôle des maladies,
- association agricole /élevage,
- respect des contraintes spécifiques de main-d'œuvre et du calendrier cultural,
- respect du rythme d'accumulation possible en évitant un seuil d'endettement trop important par rapport aux ressources de l'exploitation.

La recherche agronomique doit être orientée vers de nouvelles directions :

- essor des cultures autochtones,
- forme d'élevage lié à l'utilisation des fourrages et tourteaux locaux,
- nouveaux systèmes de rotation des cultures adaptés aux problèmes de la conservation des sols,

- petite mécanisation, utilisation d'outillages qui augmentent le rendement des exploitants, réduisent la pénibilité mais sans se substituer à trop de main-d'œuvre,
- promouvoir la recherche sur la chaîne des valeurs des produits locaux ;
- imaginer de nouvelles formes d'organisation de la recherche-développement de l'innovation technologique et de sa diffusion.

B.3. LA RECONQUÊTE DES MARCHÉS URBAINS

Dans la création de nouveaux produits, on doit, si l'on veut concurrencer le produit importé, intégrer les qualités appréciées dans les produits importés (goût, hygiène, présentation) sans négliger la culture alimentaire locale dans laquelle ces nouveaux produits prendront racine. Ils doivent avoir des qualités nutritives supérieures à celles de certains produits importés (riz blanc).

La définition de ces produits exige un effort de recherche et de mise au point technique non déconnecté des conditions sociales de la production et de la consommation.

Cette définition doit être faite en liaison avec les artisans et les firmes locales et être en référence constante à des analyses fines et consommation/nutrition sur base d'enquêtes de comportements alimentaires.

B.4. LA RÉVISION DE LA STRUCTURE DES PRIX ET DÉLIMITATION D'UN CADRE RÉGIONAL D'ÉCHANGE

Des prix au producteur stables et élevés sur une longue période peuvent permettre une auto-accumulation dans l'agriculture traditionnelle, le surplus pouvant être orienté vers des investissements agricoles de productivité.

Les prix au consommateur doivent devenir vrais sans excéder ceux pratiqués dans les filières concurrentes. Ces prix doivent être pratiqués dans un contexte régional plus ou moins protégé des flux commerciaux des produits alimentaires importés, non par des interdictions mais par le biais de la fiscalité.

Pour qu'une telle politique de prix soit respectée, il faut :

- un ensemble de mesures sur la distribution des entrants,
- le stockage des produits (pas de spéculation),
- un système d'information des producteurs,
- un régime de taxation des produits importés concurrents.

Seules des mesures de protection sélective peuvent rectifier la situation de concurrence inégale actuelle qui pénalise les paysans congolais.

B.5. LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE ET LA RÉGULATION DES STOCKS ALIMENTAIRES

Elles sont nécessaires afin de reconstituer des mécanismes de sécurité et de lutte contre les aléas climatiques :

- épargne monétaire,
- stocks viviers,
- troupeaux.

Elles ne doivent pas décourager l'essor de la productivité qui peut se ralentir si les stocks de sécurité sont prématurément considérés comme suffisants par les groupes villageois. Il faut surtout :

- favoriser l'épargne monétaire,
- réguler le stockage des produits, limité à ce qui est économiquement indispensable,
- implanter des structures d'incitation à la consommation du surplus économique (magasins ruraux).

L'épargne monétaire ou en grains peut être collectée sous la responsabilité d'organismes mutualistes associatifs, coopératifs, liés aux structures sociales et politiques locales.

Les prêts à court terme peuvent être donnés grâce à cette épargne, pour l'achat des intrants à ceux qui en ont besoin.

B.6. INTÉGRATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION

Tenir les prix rémunérateurs à la production durablement et maintenir la pression sur les prix aux consommateurs supposent une révision des coûts de commercialisation et de transformation qui peuvent être obtenus de la manière suivante :

- intégrer le plus possible les opérations de transports, de transformation et de conditionnement sur une filière courte : rationalisation des coûts de transports, faibles coûts de structure, mode d'organisation sociale proche de l'artisanat ou semi-industriel (PME).
- éviter le développement des grands opérateurs, intégrateurs qui créent des unités salariales coûteuses en regard de la rémunération des agriculteurs, et se trouvent rapidement en situation de monopole de fait (grandes entreprises de transformation, chaînes de distribution étrangères, grandes coopératives d'Etat, etc.).

Le fonctionnement de cette stratégie exige :

- un démarrage ferme du système fondé sur une accumulation initiale de stocks alimentaires afin d'éviter toute perturbation économique dans la période d'installation ;
- assurer la coordination des différentes actions sectorielles et régionales et apprécier leur impact macro-économique sur les comptes de l'Etat et la balance des paiements ;
- l'existence d'un nombre minimum d'accords de stabilisation des recettes extérieures de l'Etat, afin qu'il puisse adapter son régime de ressources pour garantir les transferts nécessaires vers les groupes paysans.

C. ORGANISATION DES ACTIONS D'APPUI AU MILIEU RURAL ET AU SECTEUR AGRICOLE

Pour mieux réussir notre politique agricole, nous procéderons, par la mise en place par groupement ou collectivité, des projets de développement intégrés dont nous allons expliquer les modalités et les principes d'organisation.

Les objectifs

L'objectif principal à atteindre est l'amélioration du bien-être social de la population afin qu'elle puisse contribuer au développement. Le projet de développement rural intégré comprendra deux volets principaux :

- le développement de la chaîne de valeurs des produits végétaux et fabrication d'aliment pour bétail et,
- la promotion rurale.

La production végétale et animale permettra à la population de disposer des produits nécessaires à son alimentation et le surplus de récoltes lui procurera des revenus supplémentaires grâce à la commercialisation.

La promotion rurale et urbaine va former la population à l'utilisation rationnelle des ressources animales et végétales et les préparer à assurer leur propre développement. Ici les responsables de l'agriculture travailleront de pair avec l'éducation, les pôles de santé primaire et les sociétés sectorielles et les unités d'entretien et de préparation des routes, etc....

C.1. LA PRODUCTION AGRICOLE

a) La promotion de la chaîne des valeurs des produits végétaux

La priorité sera donnée à la transformation à petite échelle des plantes vivrières (maïs, riz, manioc, arachide, haricot, patate douce et aux cultures maraîchères).

Chaque groupement ou secteur, doit posséder un centre ou école pilote de mettre en place les techniques de transformations des produits locaux pour permettre d'ajouter une valeur, de le conserver plus longtemps et de faire face à la compétition. Cette politique permettra aussi de transiter à long terme aux cultures industrielles.

Le développement de la chaîne de valeur agricole permettra aux paysans d'augmenter leur capacité productive et d'augmenter la productivité et le rendement. Pour ce faire, l'attention sera mise sur :

- sur les systèmes de culture (rotation, assolement, cultures associées) ;
- sur les techniques culturales (labour et des principes d'utilisation de machines agricoles modernes) ;
- sur l'importance de l'utilisation des semences améliorées ;
- sur l'importance de la fertilisation et protections des cultures ;
- sur les principes et méthodes de conservation et conditionnement des récoltes ;
- sur les notions de pédologie et de l'agroécologie ;
- ...

Un accent particulier doit être mis sur l'utilisation des semences améliorées saines, des systèmes et des techniques culturales appropriés, l'utilisation des fertilisants et pesticides et les méthodes de conservation des récoltes. Ces points constituent la base même de l'amélioration de l'agriculture et de motivation des paysans : ils doivent être résolus avant de commencer la promotion de la chaîne des valeurs proprement dite.

Les moyens de communication entre les différents villages et les centres d'écoulement de produits sont souvent déficients à cause de la mauvaise infrastructure routière et le surplus de récoltes est souvent condamné à la pourriture. Il faudrait donc combiner la restructuration et l'amélioration de l'infrastructure routière (routes principales et routes de desserte) avec la construction des greniers et la formation du paysan sur les techniques de conservation et de transformation. Cette combinaison pourrait aboutir à un bon résultat sur le plan psychologique et économique.

Le problème de stockage et d'écoulement des récoltes doit être résolu avant de penser à la production intensive. Au fur et à mesure que la production agricole deviendra intensive, on pourrait envisager la construction des silos.

b) Production animale

Dans le cadre de la production animale ou élevage, le projet va se pencher surtout sur la création des fermes pilotes et sur les perspectives d'installation des complexes agro-alimentaires (amélioration génétique, élevage intensif, usines de fabrication des aliments pour les animaux et usines de production de conserves).

Les fermes pilotes serviront de centres de multiplication des géniteurs, de formation et d'apprentissage où les paysans viendront apprendre de nouvelles techniques d'élevage et de conditionnement de viande. Les thèmes à aborder seront les suivants :

- Différents types d'élevage :

- ✓ Cuniculture (lapins) ;
- ✓ Aviculture (poules, cailles, canards, etc.) ;
- ✓ Chenilles ;
- ✓ Porcins (porcs) ;
- ✓ Caprins ;
- ✓ Pisciculture ;
- ✓ Ovins (moutons) ;
- ✓ Bovins (vaches).

- Méthode d'élevage

1) Construction des poulaillers (système au sol, système de batterie) ;

Construction des clapiers

Construction des étables (stabulation libre, stabulation entravée) ;

Construction des bergeries ;

Construction de porcheries (élevage entravé) ;

Pisciculture hors sol.

2) L'alimentation : rations, exploitation rationnelle des pâturages, paddocking, usage des concentrés, alimentation automatique, production d'asticot, ...

3) Les méthodes modernes de reproduction :

- planification de naissances ;
- insémination artificielle ;

- éclosion artificielle des œufs (couveuses) ;
- synchronisation des chaleurs ;
- amélioration génétique (sélection, croisements...) ;
- création des bassins alevinages ;
- vulgarisation des géniteurs sélectionnés.

4) Le lait et sa technologie :

- fabrication des fromages, beurres, margarine... ;
- traite mécanique.

5) L'hygiène

- prophylaxie hygiénique ;
- soins curatifs ;
- éradication de grandes endémies (piroclasnose, trypanosomiase, verminose) ;
- éradication des vecteurs de certaines de ces maladies : tiques, glossines ou mouches tsé-tsé par des techniques modernes telles que l'irradiation des mâles ;
- la pathologie vétérinaire ;
- l'inspection des viandes ;
- la construction des abattoirs et l'hygiène de la viande ;
- des techniques de conservation et de conditionnement des viandes,
 - - chaînes de froid ;
- pisciculture (familiale et industrielle).

Des stages pratiques seront organisés au bénéfice des paysans. Ces fermes pilotes serviront comme point de départ de la vulgarisation du petit et du gros bétail. Vulgarisation des géniteurs améliorés tels que les poules de races Leghorn blanches et Rhodes Island Red, les porcs de race Large White, les moutons Mérinos ou l'Île de France, les bovins de race Freesland, New Jersey et Charolais, etc...

En ce qui concerne le type d'élevage, nous optons pour le système mixte afin que la population rurale ait à sa disposition de la viande, à court, moyen et long terme. Puisque l'élevage bovin seul suppose des investissements considérables et que sa rentabilité est toujours à long terme à cause du faible taux de fécondité de la vache et de la longue durée de gestation, nous proposons la promotion de l'élevage des petits bétails (lapin, volailles, porc, caprins) suite leur prolificité et faible coût d'investissement.

La formation des animateurs ruraux est très indispensable, cela suppose donc la création, au préalable des centres de formation pratique en élevage avec le concours des fermiers expérimentés américains, occidentaux et nationaux. Nous proposons pour cela qu'une rencontre entre ces différents fermiers expérimentés et les paysans ait lieu avant de démarrer le projet.

Des techniques nationales et expatriés étudieront ensemble tous les problèmes qui pourraient entraver le bon déroulement de toutes les phases de réalisation.

Le choix du type d'élevage variera en fonction du milieu, il faut tenir compte des préférences alimentaires et des conditions écologiques avant de donner priorité à un type d'animaux.

C.2. LA PROMOTION RURALE

La promotion rurale vise l'amélioration du bien-être de la population au point de vue physique, culturelle et morale. La production agricole procure à l'homme des moyens (produits, récoltes, viandes) nécessaires pour équilibrer son alimentation et se faire des économies. Ces moyens vont être utilisés rationnellement grâce au concours du service de promotion rurale.

Celui-ci comportera deux sections principales à savoir la section « santé et nutrition » en collaboration avec les pôles des santés primaires et la section « développement communautaire » en collaboration avec les sociétés sectorielles.

a) Santé et nutrition

L'éducation sanitaire et nutritionnelle doit s'insérer dans un programme où sont impliqués différents secteurs qui paraissent essentiels comme le plan, l'agriculture et l'éducation nationale.

b) Développement communautaire

La section « développement communautaire » s'occupera de l'encadrement des paysans. Des travaux collectifs seront entrepris et parmi eux, nous citerons entre autres :

- la participation à l'entretien des routes ;
- la participation à la construction des ponts ;
- l'entretien des sources d'eau potable ;
- l'installation d'un réseau hydraulique (pompe d'eau) ;
- l'amélioration de l'habitat : construction d'un village pilote autour de la ferme expérimentale ;
- champs collectifs ;
- électrification rural ;
- la formation professionnelle des jeunes (menuiserie, couture...) ;
- l'alphabétisation fonctionnelle des adultes ;
- les fermiers autochtones participeront à la création des coopératives de production et de vente ;
- l'élaboration des circuits commerciaux...

D. FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

Ces actions se dessinent en programmes suivantes :

1. PROGRAMME DE RELANCE DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Chaque ETD doit avoir une station de recherche agronomique (avec les programmes suivants, maïs, manioc, riz, légumineuses, horticulture, fertilisants et intrants agricoles), une école technique pilote avec les options suivantes, agriculture, vétérinaire et agroalimentaire, scientifique et un institut supérieur agrovétérinaire.

Chaque territoire doit avoir un institut facultaire d'agroalimentaires et génies. Chaque station devra faire le diagnostic sur le potentiel agricole de son ressort et proposer le plan de la relance. Chaque province doit avoir un centre de recherche agronomique opérationnel.

COUT DE FINANCEMENT DES STATIONS DES RECHERCHES AGRONOMIQUES

RUBRIQUE	unité	quantité	cout/programme	5	145
			annuel	Programmes	TERRITOIRES
Chef de station	Prs	1	18000	90000	13.050.000
Techniciens				0	-
A0	Prs	1	12000	60000	8.700.000
A2	Prs	4	24000	120000	17.400.000
A3	Prs	8	24000	120000	17.400.000
Staff admin et financier	Prs	3	7200	36000	5.220.000
Main d'œuvre spéciale	Prs	10	12000	60000	8.700.000
Main d'œuvre journalière	Prs	15	9000	45000	6.525.000
TOTAL PERSONNEL			106200	531000	76995000
Équipement					-
Motoculteurs + accessoires	lot	1	20000	100000	14.500.000
Kit protection	lot	1	10000	50000	7.250.000
Kit matériel	lot	1	15000	75000	10.875.000
Stockage	lot	1	10000	50000	7.250.000
Land cruiser	lot	1	60000	300000	43.500.000
Motocycles	lot	5	7500	37500	5.437.500
Bicyclettes	lot	8	1200	6000	870.000
TOTAL ÉQUIPEMENT			123700	618500	89682500
frais de fonctionnement	lot	1	50000	250000	36.250.000
TOTAL FONCTIONNEMENT			50000	250.000	36.250.000
Construction bâtiment administratif et logement	lot	1	75000	375.000	54.375.000
TOTAL CONSTRUCTION			75000	375000	54.375.000
TOTAL GENERAL			354.900	1.774.500	257.302.500

Dans chaque station de recherche agronomique, nous prévoyons l'implantation de 5 programme de recherche en moyenne en tenant compte des potentialités de chaque territoire, avec la priorité sur le programme, maïs, manioc, riz, légumineuses, fertilisants et intrants agricoles.

Le cout de chaque programme est estimé à 354.900 USD. Pour les cinq programmes, il faut 1.774.500 USD par station et par territoire. Pour les 145 territoires, le coût est estimé à 257.302.500 USD par an.

2. PROGRAMME D'ENCADREMENT DES PAYSANS

Restaurer le service d'encadrement des paysans par les moniteurs. Si l'on considère que chaque moniteur agricole doit encadrer 400 agriculteurs pour atteindre 15.000.000 d'agriculteurs il faudra engager 37.500 moniteurs agricoles.

Les principales préoccupations de vulgarisation concernent :

- des problèmes techniques que les paysans ne savent pas résoudre de manière satisfaisante ;
- des problèmes d'approvisionnement en intrants ;
- des problèmes relatifs à l'environnement de la production ;
- des problèmes liés à la santé et nutrition.

Pour ce faire, le programme de vulgarisation développe des thèmes de vulgarisation, de recherche et développement, un programme d'appui, d'intercession et d'information auprès des exploitants agricoles.

Les résultats de ce processus de formation se mesurent en termes d'adoption des méthodes techniques introduites dont l'impact s'observe sur l'évolution de la production et celui de l'environnement naturel et socio-économique.

Le programme de vulgarisation doit produire les guides techniques suivantes :

- 1° Cultures vivrières (maïs, riz, manioc, patate douce, sorgho, igname, bananier, etc.) ;
- 2° Cultures de rente/industrielle (caféier, théier, ananas, cacaoyer, cotonnier, etc.) ;
- 3° Cultures maraîchères ;
- 4° Agroforesterie ;
- 5° Petits élevages ;
- 6° Transformation des produits d'origine végétale ;
- 7° Cultures fruitières ;
- 8° Élevage du gros bétail et traction bovine ;
- 9° Pisciculture ;
- 10° Transformation des produits d'origine animale ;

Ces guides sont des outils utilisés par les vulgarisateurs dans leur travail de vulgarisation auprès des paysans.

Revue « Le paysan patron »

Pour cette revue, le programme comptera notamment les numéros portant sur les thèmes suivants :

- N° 1 « Spécial Système de vulgarisation »
- N° 2 « Spécial Femmes »
- N° 3 « Petits éleveurs et Évolution du Système de vulgarisation »
- N° 4 « ONG et Organisations paysannes »
- N°5 « Spécial jeunes et entrepreneuriat » ;

Chaque ETD devra disposer d'une radio communautaire qui n'aborde que les thèmes liés au développement locale.

FINANCEMENT DU PROGRAMME DE VULGARISATION AGRICOLE

RUBRIQUES	Prs	QUANTITE	TOTAL/AN	TOTAL 145
Chef de vulgarisation	Prs	1	9000	234000
Chef de secteur	Prs	4	28800	4176000
Technicien spécialisé	Prs	6	28800	4176000
Superviseurs	Prs	6	21600	3132000
Moniteurs	Prs	260	624000	90480000
Total personnel			712200	11.718.000
Fonctionnement	FORFAIT	145	50000	7.250.000
Total fonctionnement			50000	7.250.000
Investissement			100.000	14.500.000
Total investissement			100.000	14.500.000
TOTAL GENERAL			862.200	33.468.000

Pour relancer l'encadrement des paysans de façon efficace et efficiente, il faut 862.200 USD par territoire en moyenne et 33.468.000 USD par an sur l'ensemble du pays.

Pour financer cette politique, les actions prioritaires sont regroupées en programmes qui seront implantés dans les 145 territoires.

En observant la loi de finance 2022 évaluée à 9.340.197.111 dollars américains, les crédits prévus pour les trois ministères, notamment recherche scientifique, agriculture et développement rural, sont de 653.322.387 dollars américains soit 7% des prévisions totales. Les crédits des rubriques liées aux investissements sur les ressources propres, ressources extérieures, transferts aux provinces et contrepartie des projets sont de 533.801.389 dollars américains. Ces crédits comparés au coût des deux programmes présentés dans cette étude, évalué à 290.770.500 dollars américains soit 54,5 % des prévisions de ces trois ministères.

Ceci démontre qu'avec la volonté politique, avec le budget actuel, c'est possible de booster le développement du pays en passant la relance du secteur agricole.

Fort malheureusement, le taux d'exécution des crédits de ces trois ministères n'a été que de 1,3% de taux d'exécution. Pure encore, pour les rubriques d'investissements, l'exécution n'a été que de 0,1%. Les dépenses sur les ressources extérieures ne sont tracées par le ministère de budgetⁱ.

Avec l'encadrement de 15.000.000 des ménages agricoles, si 50% d'entre eux font un ha de maïs par an avec rendement d'au moins 1 une tonne par ha, la production nationale du maïs sera de 7.500.000 tonnes. Ce rendement va continuer à augmenter avec l'introduction des variétés améliorées de haut rendement. Ce qui fait que d'ici 5 ans le pays atteindre l'autosuffisance alimentaire. Ca va de même pour les autres cultures (RIZ, MANIOC, LÉGUMINEUSES, etc.).

3. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Ce programme concerne le financement des projets de :

- Entretien et aménagement des routes de dessertes agricoles ;
- l'installation d'un réseau hydraulique (pompe d'eau) ;
- l'amélioration de l'habitat ;
- champs collectifs ;
- électrification rural ;
- la formation professionnelle (en menuiserie, couture...) des jeunes des œuvrés;
- l'alphabétisation fonctionnelle des adultes ;
- création des coopératives agricoles ;
- l'élaboration des circuits commerciaux...

Le coût de financement du troisième programme sera évalué après le lancement des deux premiers programmes.

ⁱ États de suivi budgétaire provisoires au 31 décembre 2022 du ministère de budget

Pour conclure, la réhabilitation du secteur agricole et rural est une grande priorité pour notre pays mais de tous les temps négligées. D'abord par manque de vision et de volonté politique des dirigeants d'hier comme d'aujourd'hui, ce qui explique l'abandon de ce secteur, base de la croissance inclusive, de la diversification et du développement.

Jusque fin 2022, le budget du secteur agricole n'a jamais dépassé 2 à 3% de prévision du budget et souvent moins de 1% à la phase d'exécution. Le budget de la recherche agronomique n'a jamais dépassé 0,01% du budget. L'accord de Maputo recommande aux pays de la SADEC de réserver à l'agriculture 10% du budget global.

En chiffres, l'exécution du budget du secteur a toujours été d'environ 50 millions de dollars. Pensons à 58 millions de dollars perdus avec le programme de 100 jours, 138 millions du projet Tshilejelu, 17 milliards perdus dans l'accord sino-congolais, 800 millions détournées dans la paie des fonctionnaires, 700 millions d'exonérations au géant minier Glencore, etc.

Pensons aussi à tous les dépassements budgétaires de certaines institutions constitutionnelles dont les crédits votés dans la loi des finances passent en fin d'exercice de 159 millions à 350 millions soit 7 années des budgets exécutés du secteur agricole.

Dès janvier 2019, le nouveau régime devait tourner le dos aux mauvaises pratiques de gouvernance du régime passé et donner véritablement priorité au peuple d'abord, dont l'agriculture est la principale source des revenus.

Ce n'est pas à quelques mois des élections qu'un discours démagogique va combler un déficit alimentaire de 750 millions de tonnes de maïs.

Pour l'ODEP

Florimond MUTEBA TSHITENGE
Président du Conseil d'Administration